

Que SERAIT LA VIE sans nos associations ?

Du club de foot au Secours Populaire, de l'association culturelle au réseau de solidarités entre malades, elles créent du lien dans notre société, rassemblent des personnes passionnées autour d'un projet collectif. Ce sont elles qui font vivre nos quartiers et atténuent le mal-être et la violence, quand l'Etat se désengage. Ce sont elles qui donnent vie aux villages. Ce sont aussi elles qui innovent avec de nouveaux services à la population qu'elles font aboutir en mobilisant des financements publics. Une maison de retraite à Bourges Nord, une maison d'accueil de jeunes autistes, un réseau de crèches en milieu rural là où les communes ont été trop longtemps passives : c'est toujours L'INITIATIVE ET L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF.



Plus de 780 associations aidées

En subventionnant plus de 780 associations dans le Cher, le Conseil Général est partenaire des projets de proximité, du plus grand au plus petit. Complétant l'action du Conseil régional pour le **financement des emplois associatifs** avec le dispositif Cap Asso, il a aidé à développer **296 emplois et projets**. Il participe également au financement du centre départemental pour le développement de la vie associative mis en place par la FOL.

Un état d'esprit : la rencontre et l'ouverture

Au-delà du soutien au projet de chaque association, c'est à la **rencontre entre les uns et les autres** que le Conseil Général a travaillé. Les **réseaux** ainsi constitués renforcent les solidarités, permettent l'innovation et **développent de la fraternité**. Les Futurs de l'écrit à Noirlac, les conventions d'objectifs avec les « grandes associations », les politiques en direction des aînés ... ont aidé à de telles rencontres. Ainsi, la confrontation entre amateurs et professionnels a ouvert de nouveaux horizons.

Un parti pris : le partenariat avec l'économie sociale

Dans le secteur de l'aide aux personnes, c'est bien un parti pris politique qui a été adopté : **privilégier les partenariats avec les réseaux**

associatifs, porteurs de projets, d'une connaissance irremplaçable du terrain, d'un grand professionnalisme et d'un pouvoir militant. En travaillant avec les associations, le Conseil Général fait coup triple : il choisit des **partenaires de qualité** ; il **valorise l'engagement citoyen** qui fait **vivre le débat politique** dans la société ; il s'assure que l'argent public ne va pas enrichir quelques actionnaires.

Remarquable : les avancées de fonds européens

Si l'engagement de contractualisation pluri-annuelle a parfois été mis à mal par les évolutions législatives incessantes et par les aléas pesant sur les finances départementales, on retiendra un **engagement original** du Conseil Général auprès des associations d'insertion pour leur permettre de faire face aux délais considérables de versement par l'Etat des fonds européens. L'avance consentie a permis aux associations **d'éviter de très lourds frais financiers**, évitant à beaucoup d'entre elles de couler. La France s'était d'ailleurs fait taper sur les doigts par l'Europe en raison de sa mauvaise gestion des fonds européens.

Un engagement réciproque : construire ensemble



Insertion, culture, sports, coopération décentralisée, handicap, précarité, ... : **le mot d'ordre, c'est la concertation**. Ainsi, les projets départementaux sont éclairés par les apports des uns et des autres.

Et si l'Assemblée départementale garde le dernier mot, ses décisions sont d'autant plus utiles que les partenaires associatifs sont mobilisés dans le même sens.

Sensibiliser ici, soutenir là-bas : la coopération décentralisée

Ici, le **forum de la solidarité internationale** est organisé chaque année par le Conseil Général en partenariat avec le collectif Monde Solidaire 18 pendant la semaine de la solidarité internationale en novembre. Il réunit tous les acteurs locaux de la solidarité internationale. Grâce aux ateliers destinés aux collégiens, il permet de **sensibiliser les plus jeunes** à cette thématique.

Des « **congrès solidaires** » de 5 agents du département ont été encouragés. Sur leurs congrès, ces salariés partent effectuer une mission solidaire dans un pays en développement. Le département prend en charge les frais de voyage, d'hébergement et d'assurance par le biais d'un partenariat avec deux asso-

ciations (Planète Urgence, AFVP). Cette procédure a malheureusement été suspendue en 2010 en raison des contraintes budgétaires. Pour là-bas, le Cher soutient les projets d'acteurs locaux œuvrant dans les pays en développement en soutien aux populations les plus en difficulté. Il contribue ainsi à **faire vivre les valeurs de solidarité et d'entraide**.



Depuis 2004, le Conseil Général peut accompagner un projet par an pour chaque association locale. Ces aides sont renforcées pour les projets de développement sur le territoire du cercle de Bankass au Mali, avec lequel le Conseil Général du Cher a noué un accord de coopération.

En cas de **catastrophes naturelles** le département a voté des aides d'urgences (ex : tsunami en Inde du sud, cyclone en Haïti, inondation au Burkina Faso. Notons que cette politique n'a pas été approuvée par la droite !

Ces différents projets doivent recevoir un avis favorable du **conseil consultatif**, véritable instance de démocratie participative mise en place à l'initiative des élus socialistes. Y participent les associations représentatives telles que "le Secours Populaire", "le Secours Catholique", "la Croix rouge", "Pharmacie humanitaire internationale", "Terre des hommes", "l'AFDI", des personnalités qualifiées, "Centraider", des représentants de l'association des maires du Cher et bien sûr du conseil général du Cher.

Une commission « égalité hommes-femmes » a été créée au sein du Conseil Général pour promouvoir la place des femmes dans la société. Elle s'est donnée pour mission de lutter contre les comportements dégradants pour les femmes et de **mettre en valeur des femmes remarquables**. Les services départementaux sont impliqués dans le réseau des acteurs qui luttent contre les violences faites aux femmes, en particulier à l'intérieur des familles.

2004-2010, un Département ...

PARTE NAIRE

- 786 associations aidées
- des associations qui travaillent ensemble pour plus de fraternité
- un département solidaire du monde